



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 88876

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur la suppression de certaines aides relatives à l'emploi des personnes handicapées. Grâce à des fonds supplémentaires issus de la loi sur le handicap de 2005, l'Agefiph a mis en place diverses aides destinées à soutenir l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Cependant, ces fonds supplémentaires sont en train de disparaître. En effet, des accords agréés ont permis à de nombreuses entreprises de se dispenser de verser cette contribution. De plus, la faible revalorisation du SMIC a contribué à la baisse des fonds récoltés. Dès lors, elle s'inquiète de la diminution des moyens donnés à l'Agefiph et en déplore les conséquences immédiates, à savoir la non-reconduction de diverses aides à l'emploi des personnes handicapées accordées depuis 2005. Elle regrette également de constater que ces restrictions concernent une fois encore une population déjà bien malmenée par les décisions gouvernementales récentes. Elle lui demande donc que le Gouvernement ne se désengage pas de ses responsabilités concernant la formation professionnelle au profit des travailleurs handicapés. Le niveau de service aux personnes handicapées et aux entreprises ne doit pas être pénalisé par la baisse des ressources de l'Agefiph.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88876

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10199

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)